



**Mardi 7 octobre 2008**

**RASSEMBLEMENT à 10 h 00,**

**à l'Hôtel de Ville**

**ENSEMBLE dans l'ACTION !**

**Il est urgent d'agir et de se mobiliser pour :**

**Les conditions de travail :**

Malgré une faible augmentation des personnels titulaires : + 0,7 % de 2006 à 2007, c'est une progression significative des agents non titulaires qui est à prendre en compte : + 11,6 % pour la même période.

Le non remplacement des départs en retraite ouvre la porte à des transformations de postes qui masquent la réalité.

La vérité, c'est qu'il y a des services où l'on travaille à flux tendu, voire où l'on modifie les organisations de travail de façon à palier et masquer la dégradation du service rendu à l'utilisateur (que l'on appelle par ailleurs client dans certaines de nos directions).

Certes, on ne travaille plus comme en 1936, mais ce n'est pas pour rien si l'on voit aujourd'hui naître de nouvelles pathologies liées à la souffrance au travail. La nouvelle mode serait de reconnaître le « stress au travail ».

De plus en plus de salariés se voient contraints à l'inaptitude professionnelle, nous ne pouvons continuer comme cela...

Il faut ouvrir des perspectives de reconversions professionnelles sans pertes de salaires.

L'usure des salariés est une donnée à prendre en compte et notamment la possibilité de pouvoir se loger décemment au plus près de leur lieu de travail.

**Il nous faut valoriser les missions de services publics et les pérenniser sur des emplois publics titulaires.**

**Le combat mené par le secteur de la petite enfance en est un exemple parmi tant d'autres.**

Des élus qui font volontairement l'amalgame entre services publics et services rendus au public.

Cela se traduit par des actes, volonté de privatiser les 4 derniers secteurs de collectes d'ordures ménagères. Grâce à la mobilisation des salariés, le Maire de Paris a reculé...

Que dire de la privatisation du CRECEP, service qui n'avait aucun rival en matière d'analyse de l'eau ?

Le Maire de Paris annonce à qui veut bien l'entendre, le retour de l'eau au service public, sans pour autant parler de la gestion des personnels et de leurs statuts. Quel devenir pour les salariés du CRECEP en attente de reclassement ? (84 licenciements actuels).

La Mairie met en route une politique de la Ville ambitieuse, faisons en sorte qu'elle ne se fasse pas au détriment de ses personnels.

# L'augmentation du pouvoir d'achat peut dès aujourd'hui se traduire par des mesures concrètes :

## Ouverture immédiate de négociations sur :

- ⇒ L'augmentation de la prime APS de 200 à 500 €uros ;
- ⇒ L'augmentation de l'APS de 15 à 20 €uros et faisant sauter le seuil de l'indice 307.
- ⇒ Augmentation de l'IAT 2.
- ⇒ Attribution d'un 13<sup>ème</sup> mois.
- ⇒ L'amélioration du ratio/promu/promouvable jusqu'à 100 %.
- ⇒ Des œuvres sociales dignes de ce nom et de la première Ville de France.

Ce constat nous amène à penser qu'il est temps de réagir pour qu'un **TRAVAIL DECENT** corresponde à un **SALAIRE DECENT**, un **SMIC à 1 600 €**

**« POUR GAGNER PLUS, LUTTER PLUS »**

**MANIFESTATION à 15 h 00,**  
d'Alma Marceau au Trocadéro

**Le 7 octobre prochain**, l'ensemble des cinq confédérations syndicales (CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC) s'associe à l'appel de la Confédération Syndicale Internationale pour une journée syndicale mondiale sur le travail décent. A l'occasion de cette journée, les six organisations syndicales CGT, CFDT, CFE-CGC, FSU, Solidaires et UNSA ont décidé de mettre en œuvre tous les moyens de parvenir à des mobilisations d'ampleur dans tout le pays.

**TOUS ENSEMBLE LE MARDI 7 OCTOBRE 2008**

**Un préavis de grève de 55 minutes à 24 heures a été déposé.**

## Elections des représentants du Personnel

Le 23 Octobre au CASVP

---  
Les 13 et 14 Novembre  
pour la Ville et le Département

**Votez CGT**

Tel: 01 44 52 77 05



Site Internet : <http://www.us-cgt-spp.org>

Union Syndicale CGT des Fonctionnaires et des Salariés des Services Publics Territoriaux de Paris (actifs et retraités)  
3 Rue du Château d'Eau 75010 Paris ☎01.44.52.77.05 FAX 01.44.52.77.29 ✉cgt.syndicat@paris.fr